

Conseil de quartier Octobre 2003

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 20 octobre 2003

Présents

Co-Présidents : Rémy LANDAIS

Elus municipaux : Yannick TARDY ; Marc THEBAULT

Membres titulaires et membres suppléants : Solange CHARLOT ; Monique TROUVE ; Francis TURPEAU ; Caroline ROBÜCHON PAIN ; Marc BIANCHINI ; Pascal LEFEVRE ; Claude STEPHAN ; Gérard VAILLANT ; René PAPET ; Alain KOLB ; Monique PETORIN ; Dominique GRUGET ; Yannick PRUNIER ; Alain METAYER ; Florent SIMONNET ; Laurence VENEREAU ; Annick BAUDET ; Rose Marie NIETO ; Patricia FUSTER ; Claude ALBERGE

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Lydia ZANETTE, Responsable adjointe service Concertation et Conseils de quartiers; Anne-Cécile RESCOURIO, assistante Conseils de quartiers, Delphine LEBON, responsable MCSP des Brizeaux

Excusé(e)s : Marc BON Jean Pierre MERIGEAUD ; David BRUNETEAU ; Bernard POLY ; Christian MARTIN ; Fabienne FROMILHAGUE ; Robert BOUJU ; Jean DUPUY ; Gérard BOURDET ; Geneviève RIZZI

Présentation du rôle de l'ARLA, par sa Présidente, Geneviève PERRIN GAILLARD et Jérôme LALLEMAND, Technicien des rivières.

L'Association pour la Restauration des vallées du Lambon et de ses Affluents, est créée en 1997, suite à une étude menée par la communauté de Celles-sur-Belle puis étendue jusqu'à Niort. Le Lambon alimente Niort en eau potable. L'association est composée de bénévoles et d'un salarié.

L'ARLA a pour objectifs :

- la restauration des berges et du lit du Lambon
- la réhabilitation des frayères
- l'amélioration de la qualité de l'eau

Il est rappelé que l'ARLA ne doit pas se substituer aux propriétaires qui se doivent d'entretenir les rives et le lit jusqu'à sa moitié. Les collectivités locales riveraines du Lambon financent l'association à hauteur de 10 000 euros par an, quant aux propriétaires ils adhèrent moyennant une souscription de 10 euros par an.

Tous les ans, une équipe de bénévoles travaille sur 1 ou 2 chantiers. A ce jour, il reste 5,5 km à restaurer sur les 39 que compte le Lambon. A Niort l'ARLA est déjà intervenue sur plusieurs sites comme notamment :

travaux de restauration du lit et des berges

- enlèvement d'embâcles et élagages à hauteur du pont situé rue d'Antes
- Aristide BRIAND : enlèvement d'embâcles et élagage
- Chatreuil : Enlèvement des déchets , replantation d'arbres
- Souché : retrait d'un embâcle et arrachage partiel d'un massif d'hélophytes

Proposition du conseil de quartier : La commission environnement se rendra rue Sarrazine en compagnie de Monsieur LALLEMAND pour constater l'état du Lambon.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale

Le compte rendu est approuvé par les membres cependant :

un membre souhaiterait que les noms de tous les intervenants soient mentionnés dans les relevés de conclusion, cependant il est précisé que tous les membres s'étaient accordés au cours d'une des premières séances, pour ne pas le faire.

A l'avenir les comptes rendus des commissions ne seront plus intégrés aux relevés de conclusions du conseil, sauf si elles ne figurent pas aux dossiers.

Concernant le rue Louise Michel il est précisé qu'il faut mettre un panneau de "voie sans issue" à l'entrée de la rue quand on vient par l'avenue de Paris. Par ailleurs, en venant de la rue des Brizeaux, aucun panneau de signalisation n'indique cette rue.

Bilan de l'Assemblée Plénière

Le service Concertation Conseils de quartiers élabore une synthèse de l'assemblée plénière. Elle sera communiquée à tous les membres des conseils.

L'atelier n°5 portant sur les modifications de la charte n'a pu délivrer de travaux complets compte tenu de son déroulement. C'est pourquoi une commission citoyenneté se réunira prochainement pour explorer le sujet. Elle rassemblera au moins 2 membres de chaque conseil de quartier.

Bilan des commissions

Aucune commission ne s'est réunie depuis l'assemblée générale. La prochaine réunion de la commission voirie se tiendra le mardi 21 octobre.

La commission espaces verts souhaite obtenir un rendez vous avec un technicien Ville de Niort sur le site du lavoir, pour exposer les idées de la commission, dans le but de réaliser un projet moins coûteux.

La rencontre avec l'association des 3 Atouts aura lieu au mois de novembre. Alain METAYER ; Rémi LANDAIS ; Liliane FRADIN, Yannick PRUNIER et Monique TROUVE y assisteront.

Recomposition de la commission communication : Alain METAYER ; Rose Marie NIETO ; Yannick PRUNIER et Fabienne FROMILHAGUE

Proposition de modification du règlement intérieur

Compte tenu du mauvais déroulement de l'atelier n°5 lors de l'assemblée plénière, il est proposé de compléter notre règlement intérieur par les modifications de la charte.

D'ores et déjà, le conseil de quartier adopte à l'unanimité l'intégration d'un cinquième membre du conseil municipal.

Questions diverses

- rue Louise Michel : demande de matérialisation de "voie sans issue" à l'entrée de la rue Louise Michel en provenance de l'avenue de Paris

- rue Louise Michel : aucun panneau n'indique cette rue, après le pont en venant de la rue des Brizeaux

- demande de matérialisation de l'axe médian dans le virage avant le pont des Brizeaux

- demande de canalisation des eaux de pluie au 5 de la rue Charles DULLIN

pour info :

- traversée de l'avenue de Paris : Une délégation officielle doit rencontrer Monsieur BROSSARD sur le sujet. Elle sera composée de la commission voirie, et de Madame ALBERGE ainsi que Rémy LANDAIS.

- Rémy LANDAIS souhaite que la permanence de la MCSP sur Cholette se fasse dès le 1er décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.